

Fiche de données de sécurité

Date de délivrance : 01-02-2011

Version : 01.00/FRA

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: SagewashTM Sanitizer JACKETED TABLETS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Agent désinfectant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: SageTM Sanitizing Systems
Westhills Lodge, Washpool Lane,
Lydiard Millicent, Swindon
Wiltshire SN5 5PP
Royaume-Uni
Tél: +44 (0) 1793 773320
E-mail : sageservice@sagesanitizingsystems.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

DPD-classification: O;R8 Xn;R22 R31 C;R34 N;R50

CLP-classification: Ox. Sol. 2;H272 Acute tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.

Effets nocifs les plus graves : Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mentions d'avertissement:

Danger

Contient:

Hypochlorite de calcium (65 g/100 g)

Phrases H:

Peut aggraver un incendie
comburant.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases P:

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Garder sous clef.

Informations supplémentaires:

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance :	DPD-classification/ CLP-classification	w/w%	Remarque
.	7778-54-3	Hypochlorite de calcium	O;R8 C;R34 Xn;R22 R31 N;R50	50-100	.
.	231-908-7	.	Ox. Sol. 2;H272 Acute Tox. 4;H302	.	.
.	1305-62-0	Calcium (hydroxyde de)	Skin Corr. 1B;H314 Aquatic Acute 1;H400	.	.
.	215-137-3	.	Xi;R41	2,5 - 10	.
.	10043-52-4	Chlorure de calcium	Eye Dam. 1;H318	.	.
.	233-140-8	.	Xi;R36	0 - 4	.
.			Eye Irrit. 2;H319	.	.

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion:

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissements, maintenir la tête vers le bas de façon à éviter toute pénétration du contenu gastrique dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin.

Peau:

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Yeux:

Bien ouvrir l'œil, retirer d'éventuelles lentilles de contact, rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) puis contacter un médecin sans tarder. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

Brûlures:

Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau – contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

Autres informations:

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion. A un effet corrosif et produit des douleurs (brûlures), rougeurs, ampoules et plaies. Peut provoquer des brûlures dans la bouche, le tube digestif et l'estomac. Douleurs dans la bouche, la gorge et l'estomac. Difficultés de déglutition, malaises et vomissements de sang. Des taches brunes et des brûlures sont visibles dans et autour de la bouche. L'inhalation des poussières provoque une brûlure des voies respiratoires supérieures. Entraîne des douleurs dans le nez, la bouche et la gorge, et provoque éternuements, toux, difficultés respiratoires et douleurs de poitrine.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard

d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouilla d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas inflammable, mais peut alimenter un feu de la même manière que l'oxygène. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté. Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:

Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Mettre des gants. Utiliser des lunettes de protection ou un masque visière pour le visage. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre P2.

Pour les secouristes:

Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 943 -2, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Attention au risque de brûlure.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter au paragraphe 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter au point 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les travaux comportant un risque de dégagement de poussières nécessitent l'utilisation d'un ventilateur aspirant efficace (tel que ventilateur d'aspiration). Prévoir un accès à l'eau courante et à l'œil-rinçage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Ne doit pas être stocké à proximité immédiate de l'acide et des matières combustibles. Conserver à des températures inférieures à 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Comprimé pour Sagewash Sanitizer désinfection système.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

professionnelle:

Composant :

Calcium (hydroxyde de)

Base légale :

Valeur limite d'exposition

VME: 5 mg/m3

Observations

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Juin 2006.

Méthodes de mesure :

Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du

Utiliser des lunettes de protection ou un masque visière pour le visage. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166

visage :

Equipement de protection individuelle, protection de la peau :

Utiliser des gants de protection de type caoutchouc nitril. Le temps de pénétration n'a encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être conformes avec la norme EN 374. Utiliser des vêtements de protection spécifiques.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre P2. Le masque respiratoire doit être conforme avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Comprimé
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Environ 10.5 - 11.5 (10 g/l)
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	Aucune donnée
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	0,9 g/cm ³
Solubilité:	Solubilité dans l'eau: Partiellement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	170 - 180 °C
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucunes.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec les produits fortement oxydants, basiques et acides.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflamm.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des acides, des oxydants et des réducteurs

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

Nocif en cas d'ingestion. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:
Toxicité aiguë - par inhalation:
Corrosion/irritation cutanée :

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :
Mutagénicité sur les cellules germinales:

Propriétés cancérogènes :
Toxicité pour la reproduction:
Exposition unique STOT :
Exposition répétée STOT :
Danger par aspiration:
Autres effets toxicologiques :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
A un effet corrosif et produit des douleurs (brûlures), rougeurs, ampoules et plaies. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Peut provoquer des brûlures profondes, des douleurs, un larmolement et des crampes des paupières. Risque de lésion grave des yeux avec perte de la vue. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Peut provoquer des brûlures dans la bouche, le tube digestif et l'estomac. Douleurs dans la bouche, la gorge et l'estomac. Difficultés de déglutition, malaises et vomissements de sang. Des taches brunes et des brûlures sont visibles dans et autour de la bouche. L'inhalation des poussières provoque une brûlure des voies respiratoires supérieures. Entraîne des douleurs dans le nez, la bouche et la gorge, et provoque éternuements, toux, difficultés respiratoires et douleurs de poitrine.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

7778-54-3

Poisson: *Leopomis macrochirus*: 96hLC50 = 0,16 mg/l

Crustacés: 48hEC50 = 1-10 mg/l

1305-62-0

Poisson: *Clarias gariepinus*: 96hLC50 = 33,9 mg/l

Crustacés: *Daphnia magna*: 48hEC50 = 1062 mg/l

Algues: *Selenastrum capricornutum*: 72hEC50 = 2900 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Données de dégradabilité non fournies.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est fournie.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucunes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 06 03 14 - sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1. Numéro ONU

	1748
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	HYPOCHLORITE DE CALCIUM SEC EN MÉLANGE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1
14.4. Groupe d'emballage	III
Code tunnel :	E
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.

ADN

14.1. Numéro ONU	1748
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	CALCIUM HYPOCHLORITE MIXTURE, DRY
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
Dangers environnementaux dans les bateaux citernes :	-

IMDG

14.1. Numéro ONU	1748
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	CALCIUM HYPOCHLORITE MIXTURE, DRY
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit doit être étiqueté comme Marine Pollutant (MP) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
Groupe de séparation des matières du code IMDG :	-

ICAO/IATA

14.1. Numéro ONU	1748
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	CALCIUM HYPOCHLORITE MIXTURE, DRY
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1
14.4. Groupe d'emballage	III

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucunes.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Ne s'applique pas.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières :

Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Explication des abréviations :

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification :

Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases R:

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34 Provoque des brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Phrases H:

H272 Peut aggraver un incendie comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Formation :

Aucune formation spécifique n'est nécessaire, mais il est impératif d'avoir une solide connaissance des consignes de la fiche de données de sécurité.

LF/J/ Bureau Veritas HSE Denmark A/S Birkemosevej 7, DK-6000 Kolding T: +45 75508811, F: +45 75508810, E-mail: infohse@dk.bureauveritas.com, Web: www.hse.bureauveritas.dk (Made in Toxido®) F